

TARIFS 2025 DE LA REDEVANCE POUR LA GESTION DES DÉCHETS

La redevance permet de financer la collecte de tous les flux (ordures ménagères, emballages et biodéchets toutes les semaines, verre, papier), le transfert, le traitement, le recyclage et les déchetteries (60% de nos déchets).

La redevance est calculée en fonction du **nombre de personnes dans le foyer**. Facturation au trimestre.

Pour les écarts*, cabanes de pêche et résidences secondaires, gîtes et chambres d'hôtes, la redevance s'appuie sur un forfait quel que soit le nombre de personnes dans le foyer et le temps d'occupation.

*Est appelé écart tout foyer n'ayant pas de ramassage au porte-à-porte et se trouvant à plus de 200 mètres du point de collecte.

NOUVEAU : Vous pouvez souscrire au prélèvement automatique en saisissant vos coordonnées bancaires sur le site aunisatlantique.ecocito.com

DÉSIGNATION	TARIFS
1 personne dans le foyer	224 €
2 personnes dans le foyer	308 €
3 personnes dans le foyer	324 €
4 personnes dans le foyer	340 €
5 personnes dans le foyer	356 €
6 personnes dans le foyer	376 €
7 personnes dans le foyer	392 €
8 personnes et plus	408 €
Cabanes de pêche	108 €
Ecarts*	128 €
Caravaning	76 €
Résidences secondaires	256 €

QUI CONTACTER ?

La CDC AUNIS ATLANTIQUE
pour tout changement de situation :

- Changement d'adresse (départ, vente...)
- Nombre de personnes au foyer (naissance, décès...)



Service Finances / REOM
05.46.68.31.54
reom@aunisatlantique.fr

Horaires d'accueil :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h

Le Service de Gestion Comptable (Trésorerie)
pour toute question sur :

- Le paiement de vos factures (délais de paiement, gestion du recouvrement...)



Service de Gestion Comptable
05.16.59.11.00
sgc.ferrieres@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'accueil :
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h

Le Syndicat CYCLAD
pour toute question sur :

- La collecte en porte-à-porte
- La livraison ou le changement de vos bacs
- Les déchetteries



Syndicat Cyclad
05.46.07.16.66
contact@cyclad.org

Horaires d'accueil :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Retrouvez sur notre site internet les modalités de paiement des factures de la redevance :
www.aunisatlantique.fr, rubrique Vie pratique et associative > Collecte des déchets > Facturation